

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

#### **Arrêté du 27 février 2009 portant nominations à la Commission nationale de qualification de première instance en gastro-entérologie et hépatologie**

NOR : SASH0930204A

La ministre de la santé et des sports,  
Vu le code de la santé publique ;  
Vu l'arrêté du 30 juin 2004 portant règlement de qualification des médecins ;  
Vu les propositions faites par le conseil national de l'ordre des médecins le 16 octobre 2008,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés à la Commission nationale de qualification de première instance en gastro-entérologie et hépatologie en qualité de représentants de l'ordre des médecins :

Docteur Patrice GOEUSSE, membre titulaire ;  
Professeur Léon BOUBLI, membre suppléant ;  
Docteur Fernand DAFFOS, membre titulaire ;  
Professeur Jean-Jacques BALDAUF, membre suppléant.

#### Article 2

Est nommé à la Commission nationale de première instance de qualification de gynécologie-obstétrique, en qualité de représentant du Syndicat national des gynécologues et obstétriciens français :

Docteur Jacques RIVOALLAN, membre titulaire.

#### Article 3

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 27 février 2009.

Pour la ministre et par délégation :  
Par empêchement de la directrice de l'hospitalisation  
et de l'organisation des soins :

*La chef de service,*

C. D'AUTUME